

Capital, nombre de droits de vote, nombre d'actions, dénominateur : informations visées à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Le 11 octobre 2012, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SA Ets. Fr. Colruyt a décidé de réaliser une augmentation de capital réservée aux membres du personnel du Groupe Colruyt.

La période de souscription courait du 19 octobre 2012 au 19 novembre 2012 inclus.

2.276 membres du personnel ont souscrit à 332.725 nouvelles actions (et autant de strips VVPR) pour un total de 10.048.295,00 EUR.

Le prix de souscription était de 30,20 EUR.

L'acte notarié constatant l'augmentation de capital a été passé le 21 décembre 2012.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de détruire 4.000.000 d'actions propres, conformément à l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 2009.

Suite à ces transactions, les nouvelles informations relatives aux actions et au capital de la SA Ets Fr. Colruyt sont donc les suivantes :

- capital total: 249.144.559,58 EUR
- nombre d'actions conférant un droit de vote : 164.852.849
- nombre de droits de vote = (dénominateur) : 164.852.849

Il n'y a pas de seuils statutaires. Par conséquent, les seuils légaux par tranche de 5 % sont d'application.

L'aperçu des actions et du capital de la société sera actualisé sur notre site www.colruytgroup.com sous info finance/info aux actionnaires dès lors que l'un de ces chiffres change.